



Jumelage Bordeaux - Casablanca

Programme d'actions de coopération pour les années 2009-2011

Convaincus du rôle majeur de la coopération dans les relations d'amitié entre la France et le Maroc, et dans l'esprit de la Charte de Jumelage signée le 3 novembre 1988, qui unit la Ville de Bordeaux à la Ville de Casablanca, M. Alain JUPPÉ, Maire de Bordeaux, et M. Mohamed SAJID, Maire de Casablanca, expriment leur souhait commun de définir les principales orientations que prendra la coopération entre les deux villes pour la période de 2009 à 2011.

M.M. JUPPE et SAJID se félicitent de la multiplication des liens établis entre leurs concitoyens dans de nombreux secteurs d'activités, notamment dans les domaines de l'urbanisme, de l'action sociale et culturelle, de l'économie, de l'éducation, ainsi que de la santé publique, et considèrent que la mise en place d'un nouveau plan d'actions pour trois ans contribuera à renforcer et à développer les relations de coopération entre leurs villes.

Ce programme sera basé sur les principales orientations listées ci-dessous, précisées et complétées dans l'inventaire des projets, joint en annexe.

Autant que possible, les projets devront être mis en cohérence avec ceux des organismes nationaux tels que nos ministères des Affaires étrangères.

1. COOPERATION ENTRE ADMINISTRATIONS MUNICIPALES

Echanges d'expériences et de pratiques sur :

- **L'aménagement urbain :**
 - la régulation du trafic urbain par la mise en place du projet de création d'un *tramway* à Casablanca,
 - l'aide au développement des *sociétés d'économie mixte* pour mener des opérations d'aménagement de l'agglomération,
 - l'aide à la création d'une *manifestation dédiée à l'urbanisme*, de type AGORA
- **Le Patrimoine**
- **Les Espaces verts**
- **Aide à la mise en place d'une charte visuelle urbaine**

2. ECONOMIE

Echanges d'expériences et de pratiques entre professionnels :

- Congrès et expositions de Bordeaux
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Experts-comptables

3. CULTURE

Coopération technique entre professionnels :

- Projet de partenariat entre conservatoires bordelais et casablancais,
- Appui à la reconversion des anciens abattoirs de Casablanca en site Culturel à l'image du CAPC de Bordeaux et de la Roch School Barbey
- Echanges entre la Rock School Barbey et le Boulevard des Jeunes de Casablanca

4. EDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- **Enseignement supérieur** : poursuite des relations entre les universités bordelaise et casablancaise
- **Ateliers d'étude** entre les écoles d'architecture bordelaise et casablancaise.

5. SANTE PUBLIQUE ET RECHERCHE

- Coopération internationale en matière de pratiques professionnelles dans les domaines des soins, de la formation et de la gestion hospitalière.

6. ASSOCIATIONS

- Soutien des réseaux associatifs locaux pour le développement du jumelage Bordeaux-Casablanca.

Les responsables élus et administratifs des deux villes se rencontreront au moins une fois par an pour évaluer la réalisation du présent programme.

A l'échéance des trois années, les responsables élus et administratifs procéderont à une évaluation globale des actions de coopération inscrites au plan d'actions.

Bordeaux, le 19 décembre 2008

Alain JUPPÉ
Maire de Bordeaux



Mohamed SAJID
Président de la Communauté
Urbaine de Casablanca

